



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

**PREMIER TRIMESTRE
DE 2023
(31 mars 2023)**

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1, approuvé par le conseil d'administration et daté du 25 mai 2023 doit être lu en parallèle avec les états financiers résumés intermédiaires du 31 mars 2023.

Les états financiers résumés intermédiaires pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2023 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$ CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter, des commentaires à propos de l'échéancier et de la teneur des travaux à venir, des interprétations géologiques, de la réception de titres de propriété, etc., qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés à caractère prospectif comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou anticipés dans ces énoncés prospectifs.

PORTEFEUILLE MINIER

Le portefeuille de Radisson comprend deux propriétés qui couvrent une superficie totale de 7 362 hectares dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au Québec, Canada. Le régime politique est stable au Canada, l'offre au Québec au niveau fiscal y est très avantageuse, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée y est reconnu ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier. En Mai 2023, l'institut Fraser classait le Québec au 8^{ième} rang mondial pour son attrait d'investissement pour le développement minier. Soulignons que les propriétés primaires de Radisson, les propriétés voisines O'Brien et New Alger, sont situées en Abitibi-Témiscamingue, le long de la célèbre faille Larder-Lake-Cadillac, ayant été l'hôte de plus gisements aurifères dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi.

Propriétés au Québec (au 31 mars 2023)

Propriétés	Nombre de titres miniers	Superficie (hectares)	Minéralisation	Intérêts
Douay	30	1 606	Or	100 %
O'Brien	120	5 875	Or	100 %
Total	150	7 481		

PROJET O'BRIEN

En août 2019, à la suite d'une nouvelle interprétation structurale du projet aurifère O'Brien (« O'Brien »), Radisson a positionné le projet détenu à 100% comme l'un des projets non développés aux plus hautes teneurs au Canada. Peu de temps après, la Société a débuté un programme de forage de 20 000 m ayant comme objectifs principaux la validation de l'interprétation et l'expansion de quatre vecteurs d'enrichissement situés respectivement 300 m, 600 m et 900 m et 1 200 m à l'est de l'ancienne mine O'Brien. Suivant de multiples intervalles à hautes teneurs validant l'interprétation et démontrant plusieurs opportunités d'expansion des ressources le programme fût augmenté à 60 000 m et éventuellement complété à 127 600 m en juin 2022. Un sommaire des résultats obtenus est présenté dans cette section.

En parallèle, la Société a complété les études environnementales requises et continué d'avancer le processus d'obtention des permis afin d'obtenir les autorisations requises pour un programme d'exploration souterrain. De plus, la Société a acquis la propriété voisine New Alger étendant sa position de terrain sur plus de 5,2 km le long de la faille Larder-Lake-Cadillac (« LLCB ») et ajoutant 50 km carrés de terrain prospectif dans le Groupe du Pontiac.

Estimation des ressources du projet O'Brien, Mars 2023

En mars 2023, Radisson a complété une estimation des ressources conforme aux normes NI 43-101 au projet aurifère O'Brien. L'estimation des ressources (« ERM ») fût préparée conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») par la firme SLR et datée du 2 mars 2023.

L'estimation des ressources minérales est basée sur 1,079 sondages qui représentent 299 200 m de forage et 120 352 échantillons d'analyse. Les structures minéralisées interpolées représentant les structures de veines ont été préparées dans le logiciel Leapfrog Geo par Radisson et revues et admises par SLR.

Projet aurifère O'Brien - Estimation des ressources minérales, 2 mars 2023

Note de coupeure	Ressources Indiquées			Ressources Présumées		
	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)
4,5 g/t Au	1 517 000	10,26	501 000	1 616 000	8,64	449 000

1. Les définitions de l'ICM (2014) ont été suivies pour les ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont déclarées à une teneur de coupeure de 4,5 g/t Au basée sur des coûts d'opération de 230 \$CAD / tonne et un taux de change de 1.25.
3. Les ressources minérales sont estimées à l'aide d'un prix de l'or de 1 600 \$US/oz Au et d'une récupération métallurgique de 85 %.
4. La densité apparente varie selon le dépôt et la lithologie et varie de 2,00 t/m³ à 2,82 t/m³.
5. Les structures minéralisées ont été modélisées à une épaisseur minimale de 1,2 m.
6. Un niveau d'écrêtage de 40 g/t Au a été appliqué.
7. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique.

Faits saillants de l'ERM :

- Augmentation de 58% des ressources Indiquées totalisant 1 517 000 tonnes à une teneur de **10,26 g/t Au pour 501 000 onces** à une teneur de coupure de 4,5 g/t Au.
- Augmentation de 167% des ressources Présumées totalisant 1 616 000 tonnes à une teneur de **8,64 g/t Au pour 449 000 onces** à une teneur de coupure de 4,5 g/t Au.
- Une grande proportion des ressources Indiquées et Présumées ajoutées a été définie à l'intérieur de l'empreinte verticale de l'estimation des ressources précédente.
- 127 600 m de forages depuis la dernière mise à jour en juillet 2019. ([voir figure 1](#))
- L'ajout du secteur O'Brien Ouest (incluant 8 060 m de forage historique)

Compte tenu de la compréhension géologique actuelle et de l'optimisation de son modèle géologique, la Société estime qu'il existe un fort potentiel de découverte pour d'autres vecteurs d'enrichissement, sur les 5,2 km de terrain prospectif détenus le long de la prolifique Faille Larder-Lake-Cadillac (« FLLC »). Les ressources minérales sont ouvertes sur 750 m supplémentaires à l'est et sous-explorées sur 2,5 km, à l'ouest de l'ancienne mine O'Brien.

La continuité des zones minéralisées, le long des vecteurs d'enrichissement à forte plongée (80° à 85°), offre une bonne prévisibilité pour la croissance des ressources et le potentiel d'exploration ([voir figure 2](#)). À une teneur de coupure de 4,5 g/t Au, le total des onces Indiquées a augmenté de 58 % comparativement à l'estimation des ressources précédente.

Puisque la majorité des onces Indiquées ajoutées ont été définies dans la même empreinte verticale que l'estimation des ressources précédente. Cela démontre le succès de la Société à convertir les ressources Présumées dans la catégorie Indiquée.

De plus, à une teneur de coupure de 4,5 g/t Au le total des onces Présumées a augmenté de 167 % comparativement à l'estimation des ressources précédente. Cette augmentation s'explique principalement par le succès du programme de forage dans l'extension des vecteurs #1 et #2 ([Figure 2](#)). Le taux de conversion obtenu, à une profondeur plus faible, suggère le fort potentiel de conversion des ressources Présumées sur ces deux vecteurs. La Société note que des forages supplémentaires en dessous de 550 m sur ces vecteurs pourraient convertir des ressources Présumées en ressources Indiquées. Il existe un potentiel important d'expansion des ressources alors qu'une large portion de la longitudinale incluant les zones minéralisées n'a pas été forée entre la surface et 1 000 m de profondeur verticale. Les forages complétés par la Société ont continué de valider l'interprétation géologique tout en élargissant les ressources actuelles latéralement et bien en-dessous de la limite précédente des ressources définies dans cinq vecteurs principaux qui restent ouverts pour expansion latéralement et en profondeur. La Société estime qu'il existe un très fort potentiel d'expansion des ressources en ciblant les vecteurs d'enrichissement modélisés et forés depuis 2019:

- Vecteur #0: Ouvert à l'ouest et en dessous de 750 m
- Vecteur #1: Ouvert latéralement et en dessous de 950 m
- Vecteur #2: Ouvert latéralement et en dessous de 900 m
- Vecteur #3: Ouvert latéralement et en dessous de 500 m
- Vecteur #4: Ouvert latéralement et en dessous de 500 m

Projet aurifère O'Brien - Estimation des ressources de Mars 2023 par rapport à juillet 2019

Teneur de coupeure	Dépôt O'Brien Date	Ressources Indiquées			Ressources Présumées		
		Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)	Tonnes (t)	Teneur (g/t Au)	Onces (Au)
4,5 g/t Au	Juillet 2019 ¹	1 115 000	8,85	318 000	777 000	6,73	168 000
	Mars 2023	1 517 000	10,26	501,000	1 616 000	8,64	449 000
	Augmentation	+402 000	+1,41	+183 000	+839 000	+1,91	+281 000
		+36%	+16%	+58%	+108%	+28%	+167%
3,0 g/t Au	Juillet 2019 ¹	1 906 000	6,67	409 000	1 500 000	5,29	255,000
	Mars 2023	2 118 000	8,46	576 000	3 668 000	5,79	683 000
		+212 000	+1.79	+167 000	+2 168 000	+0.51	+428 000
	Augmentation	+11%	+27%	+41%	+144%	+10%	+168%

Source : Tableau de sensibilité à la teneur publié dans le rapport technique du Règlement 43-101 pour le projet O'Brien, Abitibi, Québec, Géo-solution 3D, 15 juillet 2019

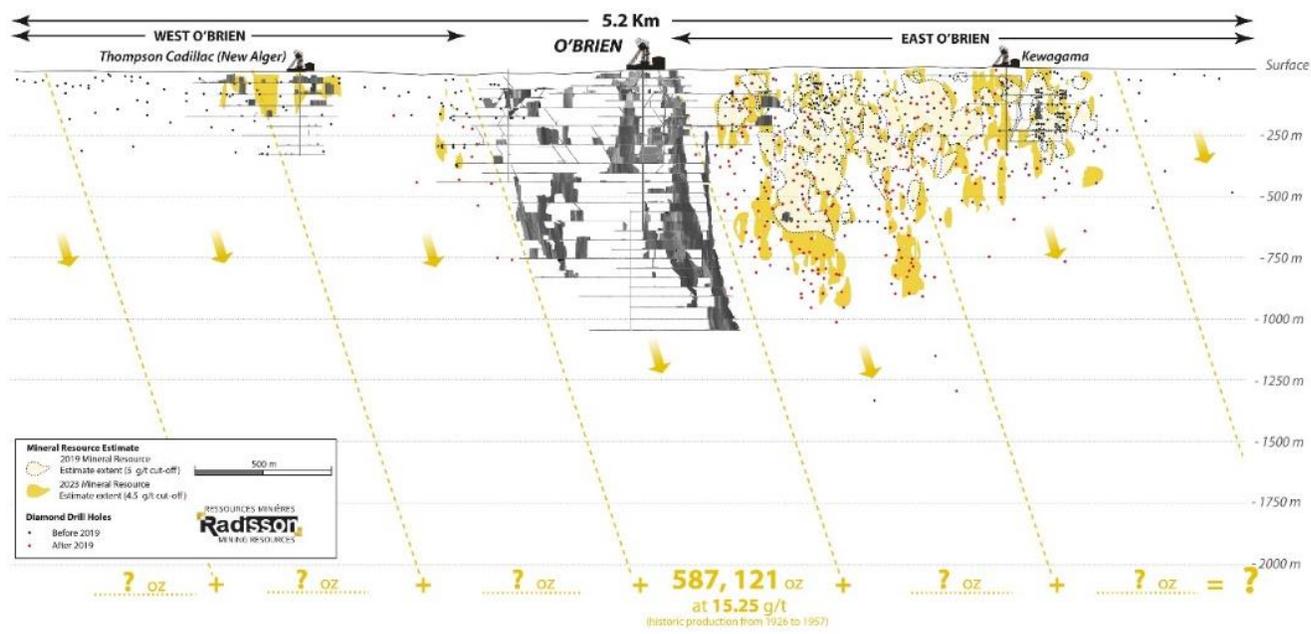


Figure 1. Projet aurifère O'Brien - Vue longitudinale regardant vers le nord – Estimation des ressources minérales 2023 à une teneur de coupeure de 4,5 g/t Au

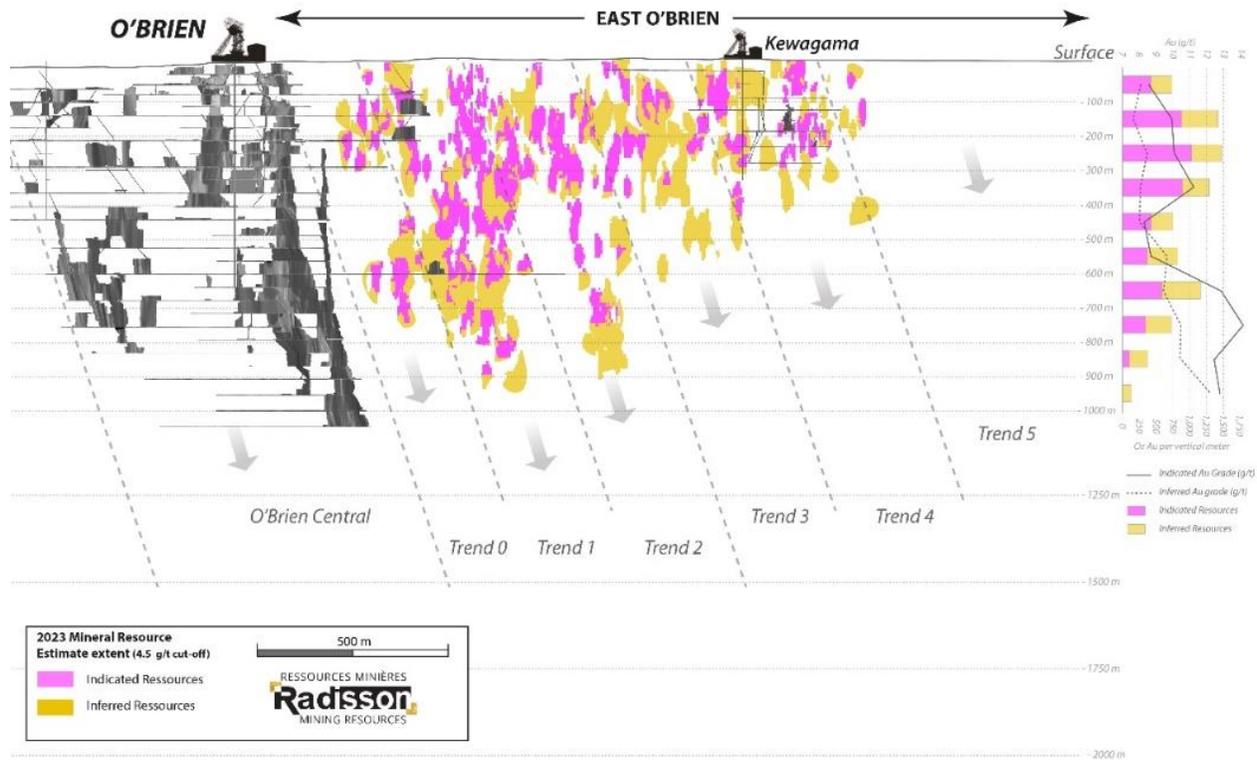


Figure 2. Projet aurifère O'Brien – Vue longitudinale regardant vers le nord - O'Brien Est - Estimation des ressources minérales de 2023 à une teneur de coupure de 4,5 g/t Au

*Les données techniques présentées dans cette section ont été extraites du communiqué de presse daté du 2 mars 2023.

AUTRES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Bien que Radisson désire concentrer ses efforts sur le projet O'Brien la Société a par le passé complété une compilation géo scientifique des données historiques de sa propriété Douay située sur le territoire de la Baie-James. Elle y a aussi réalisé un levé géophysique par polarisation provoquée afin de définir des cibles d'exploration dans le secteur du corridor de la mine Vezaa.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Au premier trimestre de 2023, comme indiqué dans la section sur le projet O'Brien, la Société a publié une mise à jour de l'estimation des ressources (« ERM ») pour le projet aurifère O'Brien, réaffirmant la position du projet comme l'un des projets aux plus hautes teneurs appartenant à une société d'exploration au Canada. En parallèle, Radisson a poursuivi un programme de caractérisation de forages historiques, planifiées et obtenues les autorisations pour de futures rondes de forage et établi un programme d'échantillonnage de till pour sur le secteur New Alger du projet O'Brien. Le secteur représente plus de 50 km² à proximité de multiples

structures aurifères majeures. Un échantillon prélevé lors de la campagne de prospection de 2022 titrant 7,33 g/t Au a démontré la présence d'au moins une zone riche en or dans le secteur. Alors que la région d'O'Brien demeure la priorité de Radisson, la Société estime que le secteur de New Alger représente une opportunité à faible coût avec fort potentiel de générer de nouvelles découvertes aurifères sur un vaste secteur.

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

Le tableau suivant résume certaines données financières présentées à l'état de la situation financière de la Société pour les trois dernières années :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2022 \$	2021 \$	2020 \$
Actif total	49 533 553	52 550 799	43 021 612
Revenus	63 505	131 056	53 314
Bénéfice net (perte nette)	(1 984 145)	2 012 233	(2 383 734)
Bénéfice net (perte nette) par action	(0,007)	(0,008)	(0,012)

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES CHOISIES (non auditées)

Les résultats d'exploitation pour chacun des trimestres des deux derniers exercices financiers sont présentés dans le tableau suivant. La direction de la Société est d'avis que l'information reliée à ces trimestres a été préparée de la même façon que les états financiers audités de l'exercice terminé le 31 mars 2023.

TRIMESTRE	2023 Mars	2022 Décembre	2022 Septembre	2022 Juin	2022 Mars	2021 Décembre	2021 Septembre	2021 Juin
États du résultat global (\$)								
Revenus	34 348	15 233	15 397	15 139	17 736	14 825	17 695	70 219
Résultat net et résultat global total (perte nette et perte globale)	(157 293)	(865 035)	(1 261 092)	(888,013)	1 029 995	1 706 536	499 701	813 523
Résultat net (perte nette) de base et diluée par action	(0,00)	0,00	0,00	(0,00)	0,00	0,01	0,00	0,00
États de la situation financière (\$)								

TRIMESTRE	2023 Mars	2022 Décembre	2022 Septembre	2022 Juin	2022 Mars	2021 Décembre	2021 Septembre	2021 Juin
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 487 562	3 083 512	2 681 693	3 640 107	6 838 285	10 947 294	9 283 391	10 097 932
Total du passif et des capitaux propres	49 109 203	49 533 553	48 716 153	49 866 875	51 504 032	52 550 799	45 781 305	43 866 348
Exploration minière (\$) Frais d'exploration et d'évaluation	452 120	391 408	716 730	2 758 909	3 448 128	4 365 936	2 913 244	4 630 703

**SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE
31 MARS 2023**

Les résultats pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2023 se soldent par une perte nette de 157 293 \$ ou 0,00 \$ par action, comparativement à un gain net de 1 029 995 \$ ou 0,00 \$ par action pour la même période en 2022.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2023, la Société a réalisé 34 348 \$ en revenus d'intérêts comparativement à un revenu de 17 436 \$ pour la même période en 2022.

Les dépenses en salaires et charges au titre des avantages du personnel sont de 77 469 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023 alors qu'ils étaient de 176 277 \$ pour la même période en 2022. L'écart s'explique par une diminution du nombre d'employés.

Les dépenses en experts et sous-traitants sont de 25 626 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023 alors qu'elles étaient de 12 317 \$ pour la même période en 2022. L'augmentation est contrebalancée par une diminution plus importante des dépenses liées aux salaires et charges au titre des avantages du personnel.

Les dépenses en honoraires professionnels sont de 7 260 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023 alors qu'elles étaient de 19 724 \$ pour la même période en 2022. La diminution s'explique par une différence dans le cycle de facturation des honoraires d'audit annuels de 2022 et est anticipée être compensée au cours des prochains trimestres.

Les dépenses de communication et relations aux investisseurs pour la période de trois mois close le 31 mars 2023 sont de 46 265 \$ alors qu'elles étaient de 31 123 \$ pour la même période en 2022. L'augmentation s'explique par la participation à des conférences minières supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2023, la Société a déclaré une diminution de 120 000 \$ de la variation de la juste valeur des placements comparativement à diminution sur placement de 120 000 \$ pour la même période en 2022. Cette perte est non réalisée et n'a aucun impact sur la trésorerie.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2023, la Société a réalisé 452 120 \$ en travaux d'exploration et de mise en valeur alors que 3 448 128 \$ en travaux de même nature ont été réalisés au cours de la même période en 2022. La diminution est reliée à la diminution des activités d'exploration suivant la finalisation du programme de forage de 127 600 m en 2022.

À la suite d'investissements effectués à titre de dépenses d'exploration admissibles en 2022, la Société a accumulé 757 598 \$ de crédits d'impôt et d'impôts miniers remboursables qui devraient être remboursés au deuxième semestre de 2023.

Les frais d'administration totaux s'élèvent à 264 118 \$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2023 et à 358 819 \$ pour la période comparative de 2022. Les principaux éléments à l'origine des variations ayant un effet sur la trésorerie ont été expliqués ici-haut.

Au 31 mars 2023, la Société détient une trésorerie, équivalents de trésorerie au montant de 2 487 562 \$ comparativement à un montant de 6 838 285 \$ au 31 mars 2022. Au 31 mars 2023, de ces fonds, 1 062 475 \$ sont réservés à l'exploration et à l'évaluation (1 348 679 \$ en 2022).

La Société détient 24 000 000 d'actions de la Société Renforth Resources Inc. à titre de placements long terme pour une valeur de 600 000 \$.

Au 31 mars 2023, l'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel de 278 086 \$.

Le financement de la Société se fait principalement par voie d'émissions de capital action, le succès de celui-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec les investisseurs et la communauté financière afin de pouvoir réaliser établir des relations stratégiques et autres financements par actions à l'avenir.

DONNÉES SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN CIRCULATION

Capital-actions

Au 31 mars 2023, le capital-actions de la Société se compose de 284 946 858 actions ordinaires (2022, 274 791 266) émises et en circulation.

31 mars 2023	Actions catégorie A	Montant
		\$
Émis et payé :		
Solde au 31 décembre 2022	284 946 858	69 335 871
Solde au 31 mars 2023	284 946 858	69 335 871

31 mars 2022	Actions catégorie A	Montant \$
Émis et payé :		
Solde au 31 décembre 2021	274 291 266	67 979 278
Exercice d'options ⁽¹⁾	500 000	73 624
Solde au 31 mars 2022	274 791 266	68 052 902

⁽¹⁾ La valeur des options est présentée à la valeur d'exercice.

Options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Au 31 mars 2023, un maximum de 25 000 000 (2022, 18 000 000) actions ordinaires de la Société peuvent être émises en vertu de ce régime d'options. Au 31 mars 2023, des options portant sur 15 212 500 (2022, 14 370 926) actions ordinaires étaient en circulation.

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen	
Solde au 31 décembre 2022	15 012 500	0,188 \$	14 870 926	0,22 \$	Solde au 31 décembre 2021
Octroyées	200 000	0,165 \$	(500 000)	0,147 \$	Exercées
Solde au 31 mars 2023	15 212 500	0,188 \$	14 370 926	0,22 \$	Solde au 31 mars 2022
Options pouvant être levées au 31 mars 2023	14 212 500	0,189 \$	14 370 926	0,22 \$	Options pouvant être levées au 31 mars 2022

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2023, aucune action ordinaire n'a été émise suite à l'exercice d'options d'achat d'actions (2022, 500 000).

Bons de souscription

Chaque bon de souscription autorise le porteur à acquérir une action ordinaire de la Société.

Le prix d'exercice et la date d'échéance des bons de souscription varient selon leurs dates d'émission.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2023, la Société a émis aucun bon de souscription (0 en 2022) et 794 532 bons de souscription étaient en circulation au 31 mars 2023 (16 402 940 en 2022).

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice Moyen	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice Moyen	
Solde au 31 décembre 2022	794 532	0,35 \$	16 402 940	0,50 \$	Solde au 31 décembre 2021
Solde au 31 mars 2023	794 532	0,35 \$	16 402 940	0,50 \$	Solde au 31 mars 2022

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les redevances détenues par Radisson sur les propriétés minières de tiers se détaillent comme suit :

- Massicotte : En faveur de Radisson une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Le propriétaire de la propriété peut racheter une première moitié de la redevance NSR pour un montant de 1 000 000 \$ et la seconde moitié pour un montant additionnel de 2 000 000 \$.

Les redevances détenues par des tiers sur les propriétés minières de Radisson se détaillent comme suit :

Projet aurifère O'Brien :

- O'Brien : paiement au comptant de 1 million de dollars lors de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % redevance NSR
- New Alger :
 - 2 % redevance NSR sur les titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 1 % redevance NSR sur l'ensemble des titres miniers de la propriété New Alger incluant les titres miniers remplaçant l'ancienne concession minière CM240-PTA
- Un droit de premier refus (« ROFO ») exclusif portant sur tout financement par flux aurifère pour le projet O'Brien. En lien à un placement privé complété en 2018, la Société a émis à une entité européenne (le « Souscripteur ») un droit de premier refus exclusif pour tout financement par flux aurifère qui pourrait être mis en place par la Société pour l'exploration souterraine, l'échantillonnage en vrac ou la mise en production du projet O'Brien qu'elle détient à 100 %. Il n'y a aucune obligation de la Société de financer par flux aurifère.
- Un paiement contingent de 1,5 million de dollars relié à la propriété New Alger deviendra payable au plus tôt de (i) un changement de contrôle de la société, (ii) la déclaration de production commerciale par la société sur le projet, et (iii) la vente du projet pour des procédés excédants 40 000 000 \$.

INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Opérations entre parties liées

Durant la période de trois mois close le 31 mars 2023, la Société a effectué aucune transaction avec des dirigeants, des administrateurs et des sociétés appartenant à des administrateurs.

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants et aux administrateurs est la suivante :

	Périodes de trois mois closes le	
	31 mars 2023	31 mars 2022
	\$	\$
Salaires et charges au titres des avantages du personnel	54 281	131 943
Experts-conseils et sous-traitants	5 000	-
Rémunération à base d'actions	-	38 500
	59 281	170 443

Ces opérations sont mesurées en fonction de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 mars 2023 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTS REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 5 des états financiers de la période close le 31 mars 2023. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs d'exploration et de mise en valeur.

Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospections et d'évaluation, la direction a conclu que l'absence de dépréciation au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022 est adéquate.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 mars 2023.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation.

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. La direction a établi ses unités génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité. Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le prix prévu à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le potentiel exploratoire. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

Dépréciation des actifs

La Société évalue chaque groupe d'actifs périodiquement pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Lorsque des indicateurs de perte de valeur existent, une évaluation du montant recouvrable est effectuée. Les évaluations nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le cours des prix à long terme des ressources minérales, le financement futur nécessaire, le potentiel et les résultats

d'exploration. La juste valeur est établie comme étant le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans le cadre d'une transaction entre des parties compétentes agissant en toute liberté. La juste valeur des actifs miniers (propriétés minières et frais de prospection et d'évaluation reportés) est généralement établie comme étant la valeur non actualisée des flux monétaires futurs provenant de l'utilisation continue de l'actif, laquelle comprend des estimations sur les coûts d'expansion et de disposition, en utilisant des hypothèses que prendrait en compte une partie prenante indépendante compétente. La juste valeur correspond au prix du marché lorsqu'il est attendu que les actifs seront vendus.

En ce qui a trait aux actifs miniers sujets à un test de recouvrabilité, la direction a déterminé le groupe d'actifs comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus bas niveau pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendante des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Rémunération et paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

Passifs et actifs d'impôt différé

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedar.com).

Rouyn-Noranda, Québec, Canada

Le 25 mai 2023

(s) Denis Lachance

Denis Lachance

Président et chef de la direction par intérim

(s) Hubert Parent-Bouchard

Hubert Parent-Bouchard

Chef de la direction financière